

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L'an deux mil seize

Le 25 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2016

PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER -
PÉNIGAUD

MM. BARRAL – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –
CABROLIÉ – DESCLIDES – SAVIN – SUTRE

EXCUSES : MME GAILHOUSTET

MM BOIREAU – ESTIENNE – FAURE

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M BOIREAU a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

MME PÉNIGAUD a été nommée secrétaire.

2016-03-06 D :

Objet : SDEG – Convention pour le versement d'un fonds de concours pour lanternes Place Mairie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait de remplacer les lanternes sur la Place de la Mairie.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que s'agissant du financement il convient de passer une convention avec le SDEG pour le versement de fonds de concours dont le montant s'élève à 1 497,29 € afin d'inscrire cette dépense en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le principe du fonds de concours du SDEG et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention s'y afférent.

Fait à Jauldes, le 29 mars 2016

Le Maire
Eric SAVIN

